

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Danton 2025-2030

Cadre et définition

- Le projet d'établissement est prévu à l'article L.401-1 du code de l'éducation. Il doit émaner d'un travail collectif en conseil pédagogique, initié par le chef d'établissement. Depuis 2021, il s'appuie sur une démarche d'évaluation des établissements scolaires, cadrée par le Conseil d'évaluation de l'école (CEE). Il doit être approuvé par le Conseil d'Administration.
- Le Projet d'établissement est un document qui formalise l'ensemble des actions pédagogiques et éducatives menées par les personnels du collège à destination des élèves, au-delà de ce que les programmes officiels commandent.
- Il est le fruit d'un travail collégial d'évaluation, d'analyse et de réflexion, menée par la communauté éducative et portant sur les besoins identifiés des élèves, les ressources disponibles et des objectifs à atteindre.
- Il a vocation à servir de référence, au cours des 5 prochaines années, dans le choix et l'organisation des actions conduites au sein du collège pour la réussite des élèves et à en informer tous les usagers.
- Le bilan pédagogique annuel permet de mesurer les effets du projet d'établissement. Ce dernier peut être révisé tous les ans, sur les recommandations du conseil pédagogique.

Etapes de la rédaction

- Phase d'auto-évaluation et d'évaluation
 - De Novembre 2024 (Phase d'auto-évaluation) à juin 2025 (restitution des évaluateurs externes)
- Phase de rédaction du Projet d'établissement
 - 3-4 Juillet 2025 : travaux en réunion plénière et en ateliers pour tirer le bilan de la démarche d'évaluation et définir les axes du projet d'établissement
 - 5-11 Juillet 2025 : rédaction du projet d'établissement
 - 15 Septembre 2025 : Présentation en Conseil d'Administration
- Prochaine phase d'auto-évaluation conduisant à une refonte complète du projet d'établissement
 - 2030 (date prévisionnelle)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT : S'ENGAGER DANS SA SCOLARITÉ POUR DEVENIR AUTONOME

AXE 1

- Favoriser un climat scolaire épanouissant pour tous les élèves

AXE 2

- Accompagner tous les élèves vers leur réussite

AXE 3

- Stimuler l'envie de s'ouvrir au monde

AXE 1 : Favoriser un climat scolaire épanouissant pour tous les élèves

Proposer des outils et des projets au service d'un climat d'établissement serein et stimulant

Objectif 1 : Renforcer le bien-être des élèves dans l'établissement

- : Sensibilisations régulières à toutes les formes de discrimination (genre, handicap)
- : Actions du Protocole Phare (PPP) et des ambassadeurs anti-harcèlement – sensibilisation et vigilance de tous les personnels
- : Proposer des activités de détente et de développement personnel sur les temps libres
- : Actions éducatives régulières pour prendre soin de soi et des autres
- : Pôle médico-social actif :
 - Une infirmière
 - Une assistante sociale
 - Un médiateur départemental
 - Une psychologue – conseillère d'orientation

Objectif 2 : Former de futurs citoyens éclairés, émancipés et autonomes

- : Formation et engagement des élèves dans des rôles de représentants et de décideurs
 - Délégués (classes, CA)
 - CVC actif
 - Ambassadeurs
 - Responsables UNSS
- : Formation au PSC1
- : Développer l'autonomie et la solidarité par la mise en place de groupe de travail en salle d'étude (tutorat élève)
- : Travail de Mémoire du XX^e siècle en lien avec la lutte contre toutes les formes de discriminations
- : Faire du CDI un lieu de formation incontournable grâce à ses ressources et à l'expertise de la professeure documentaliste

Objectif 3 : Instaurer un sentiment d'appartenance au collège

- : Participation à des compétitions UNSS
- : Implication des élèves dans la décoration et la programmation des événements au collège via le CVC
- : Encadrement des activités de la pause méridienne et des récréations par l'équipe des AED de la vie scolaire
- : Chaque classe a un assistant d'éducation (AED) référent
- : Formation des poissons pilotes pour être ambassadeurs du collège lors des journées portes ouvertes
- : Promotion de moments collectifs : Journée à thème, sonnerie choisie, « Bal de promo »

AXE 2 : Accompagner tous les élèves vers leur réussite

Mettre en œuvre des modalités d'apprentissages et de suivis répondant aux besoins de tous les élèves

Objectif 1 : Rendre chaque élève acteur de ses apprentissages

- ☐ : Favoriser l'enseignement explicite des attendus lors des évaluations et de leur restitution
- ☐ : Création des groupes de travail au sein des classes et en salle d'étude
- ☐ : Tutorat professeur-élève et entre élèves
- ☐ : Déploiement des parcours éducatifs
- ☐ : Temps de préparation spéciaux au DNB :
 - Epreuves type Brevet pendant l'année
 - Brevet et oraux blancs
 - Semaine spécifique de révision en juin
 - Devoirs faits « spécial 3^{ème} » en mai-juin

Objectif 2 : Agir face aux fragilités de chacun

- ☐ : Devoirs faits : un dispositif ouvert et modulable pour répondre aux besoins identifiés par les professeurs
- ☐ : Temps de renforcement hebdomadaire multiples : BAR / Tutorat spécialisé
- ☐ : Organiser la montée en compétence de tous dans la prise en compte des troubles des apprentissages
 - Formation sur site
 - Sensibilisation de tous
 - Communication améliorée

Objectif 3 : Clarifier et renforcer les parcours éducatifs

- ☐ : Mise en place d'un « Passeport-parcours » de la 5^{ème} à la 3^{ème}
- Développement de projets intégrés aux 4 parcours éducatifs :
 - Parcours citoyen : « s'engager pour les autres »
 - Parcours d'éducation à la santé : « prendre soin de soi et des autres »
 - Parcours d'éducation artistique et culturelle : « s'enrichir des autres »
 - Parcours Avenir : « se découvrir et se projeter »

AXE 3 : Stimuler l'envie de s'ouvrir au Monde

Offrir les moyens de découvrir des engagements nouveaux, des cultures variées et qui l'on souhaite devenir

Objectif 1 : Inscrire le collège dans un parcours scolaire continu entre l'école et le lycée

- : Renforcer la liaison avec les écoles du secteur pour croiser les pratiques pédagogiques et faciliter la transition entre l'enseignement primaire et secondaire
 - Travail en commun avec les professeurs des écoles
 - Visite du collège par les élèves de CM2
 - Journée « Portes ouvertes »
- : Préparer la transition vers le lycée
 - Travail en commun avec les professeurs de lycée
 - Visite des établissements et des formations
 - Forum des futurs lycéens
 - Ambassadeurs lycéens et anciens élèves en visite au collège
 - RDV avec la PsyEN

Objectif 2 : Cultiver l'esprit d'ouverture

- : Travail sur les compétences psychosociales et la solidarité
- : Projet culturel : « Aller voir l'ailleurs » :
 - Club théâtre – Collège au cinéma – CHAM – Ateliers – Concours d'éloquence
- : Projet média : « White Mirror »
 - Classe à projet sans écran en 4° et 3°
 - Formation à l'IA
 - Développement de l'EMI pour développer l'esprit critique

Objectif 3 : Susciter l'ouverture au Monde

- : Projet linguistique : « Citoyens du monde »
 - Enseignements optionnels :
 - langue et culture européenne (anglais, espagnol);
 - langues et culture de l'antiquité (latin);
 - DNL EPS-anglais
- : Visite d'enseignants et d'élèves étrangers pour se familiariser avec des systèmes éducatifs différents
- : Projet développement durable :
 - Sorties et sensibilisation
 - Travail avec la fondation « Good Planet »

SYNTHÈSE

Favoriser un climat scolaire épanouissant

- Renforcer le bien-être des élèves
- Former du futurs citoyens éclairés et autonomes
- Instaurer un sentiment d'appartenance au collège

Accompagner tous les élèves vers leur réussite

- Rendre chaque élève acteur de ses apprentissages
- Agir face aux fragilités de chacun
- Clarifier et renforcer les parcours éducatifs

Stimuler l'envie de s'ouvrir au monde

- Inscrire le collège dans un parcours continu entre l'école et le lycée
- Cultiver l'esprit d'ouverture
- Susciter l'ouverture au monde